



ANNEXE 25

VILLE DE PHILIPPEVILLE

URBANISME – LOGEMENT - ENVIRONNEMENT

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame BOSSEAUX - REIGNIER** demeurant **Allée des Lilas(NEU) 22 à 5600 Neuville**.

Le terrain concerné est situé **Allée des Lilas, 22 à 5600 Neuville et cadastré division 15, section B n°389C8**.

Le projet consiste en : régularisation d'annexes (carport - remise et terrasse couverte), et présente les caractéristiques suivantes : Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation – Ecart aux prescriptions urbanistiques du PUR pour : -non respect de la distance latérale de 2m; -matériau de toiture et la surface au sol supérieure aux 150m² autorisés.

Le dossier est consultable uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables – service urbanisme, bureau n°13 - 1^{er} étage - administration communale, Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville.

Le rendez-vous doit être pris 24h à l'avance au 071/66 00 77 et 071/66 04 07 au service urbanisme ou par mail ann.hancart@commune-philippeville.be

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Ann Hancart – Conseillère AT au 071/66.00.77 et ann.hancart@commune-philippeville.be – bureau n°13, Place d'Armes 12 à 5600 PHILIPPEVILLE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08/08/2022 au 30/08/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : nathalie.anciaux@commune-philippeville.be
ann.hancart@commune-philippeville.be

La séance de clôture de l'annonce de projet aura lieu le 30/08/2022 à 10h à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil.

A PHILIPPEVILLE, le 15/07/2022

La Directrice Générale F.F.,
C. CORMAN

Le Bourgmestre,
A. DE MARTIN